



L'ACTION MUNICIPALE



Bulletin d'information de Saint-Hippolyte

Juillet 2012

MOT DU MAIRE

■ Quand les babines suivent les bottines !

COLLECTE SÉLECTIVE 2011, SAINT-HIPPOLYTE GAGNE LE PREMIER PRIX !

C'est avec les petits gestes de chacun d'entre vous, au quotidien, que nous pouvons améliorer le sort de notre environnement. Le Conseil a élaboré un plan d'action pour améliorer notre performance en matière de recyclage, nous avons implanté le bac bleu roulant de 360 litres et initié la campagne d'information, *J'agrandis mon bac, je réduis mon sac*. De plus, en collaboration avec les enseignants de l'école des Hauteurs, nous avons sensibilisé les élèves en les invitant à participer à un concours dont l'œuvre devait être réalisée avec les membres de la famille. Ils sont devenus nos meilleurs ambassadeurs auprès de leurs parents. Aujourd'hui, je suis heureux de vous annoncer que tout cela a porté fruit. Le centre de tri TRICENTRIS vient de nous décerner le prix Amélioration de la performance de la collecte sélective 2011, dans la catégorie municipalité de 5000 à 25 000 habitants. Cette distinction qui est décernée

aux municipalités ayant connu la plus grande augmentation de matières recyclables collectées et acheminées au centre de tri est le résultat de votre engagement et de votre collaboration et je vous en remercie. Cela constitue un grand pas dans la bonne direction, car il faut dire que nous partions de loin. Toutefois, il ne faut pas lâcher, il en va de l'héritage que nous voulons laisser à nos enfants et nos petits enfants. Ensemble au quotidien, dans les plus petits gestes à notre portée et sans que cela nous coûte autre chose que de la bonne volonté, nous pouvons réduire notre empreinte environnementale. Je voudrais profiter de cette occasion pour souligner le travail remarquable de notre conseiller chargé du dossier environnement, monsieur Philippe Roy. Il relève avec brio les défis liés à ses fonctions. Il est très bien assisté par Geneviève Simard et Mélanie Paquette au Service de l'environnement, deux femmes passionnées qui font du bon boulot



LAC DES CHUTES

Bien que ce dossier ne soit pas de notre juridiction, tout comme c'était le cas pour le dossier des mines, nous avons décidé d'être proactifs et d'agir comme facilitateur afin d'accompagner les résidents du secteur dans leurs démarches avec Revenu Québec. La Municipalité a aussi mandaté la firme Génivar

Crédit photo : Richard Leblanc



afin qu'elle inspecte le barrage et qu'elle émette une opinion quant à la faisabilité d'une réparation. Or, le 13 juin dernier, la Municipalité rencontrait les citoyens du lac des Chutes pour leur présenter le rapport d'inspection de Génivar. L'ingénieur est d'avis que le barrage devrait être reconstruit, puisqu'il présente plusieurs désordres affectant sa structure et sa stabilité et qu'il ne peut être remis en exploitation sans des travaux de réfection. Le même soir, un conseil d'administration provisoire des résidents du lac des Chutes a été formé. Jusqu'à maintenant nous avons eu trois rencontres avec Revenu Québec, dont la dernière en présence d'experts du domaine hydrique et les choses se présentent bien. Dès

que l'association sera officiellement formée, il y aura une autre rencontre avec les résidents.



ZONE DE 50KM/H

Soyez vigilant ! Tel que les résidents du secteur le demandaient, la zone de 50Km/h a été déplacée pour sécuriser le quartier de la bibliothèque et le parc Maillé. En plus des panneaux du MTQ, la Municipalité a fait installer une affiche vous inci-

tant à la vigilance. Notre intention n'est surtout pas de faire de ce secteur une trappe à contravention, mais bien d'assurer votre sécurité.

TRAVAUX EN COURS

Les travaux de réfection d'asphalte, l'agrandissement du garage municipal et l'aménagement du parc Bourget suivent les échéanciers escomptés, mais surtout les coûts, déjà prévus dans le budget 2012, seront respectés.



Crédit photo : Richard Leblanc

FÊTE NATIONALE

En terminant, les membres du Conseil se joignent à moi pour remercier du fond du cœur nos bénévoles qui, année après année, répondent présents à l'appel et nous permettent de vous offrir une fête nationale à la hauteur de vos attentes. Un rendez-vous familial festif, convivial et explosif !

Bonnes vacances à tous, soyez prudents !

Bruno Laroche, maire

Cliquez pour voir www.saint-hippolyte.ca

Table de concertation culturelle

Dès septembre, la Municipalité de Saint-Hippolyte mettra en place une Table de concertation réunissant des acteurs provenant des différentes sphères culturelles telles que les arts visuels et les métiers d'arts, l'art traditionnel, les lettres, les arts de la scène, la danse, le chant, la musique et le patrimoine. Elle aura pour objectif de faire progresser les activités qui contribuent déjà à l'épanouissement culturel de la Municipalité, de soutenir de nouveaux projets et de favoriser la mise en place d'une vision commune pour le développement culturel local afin d'en favoriser la diffusion et la promotion. Les artistes, artisans et citoyens hippolytois ayant à cœur la culture sont invités à participer aux travaux de la Table. Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec madame Jenny Ménage, coordonnatrice au Service des loisirs et culture, 450.563.2505 # 248.



Bibliothèque

VIVE LA GOURMANDISE LITTÉRAIRE!

Le Club des aventuriers, dont la thématique est *Empiffrez-vous de livres*, se poursuit jusqu'au grand tirage du 1er septembre. Faites comme Francis-Oliver Joli, le premier gagnant hebdomadaire. Inscrivez-vous sans tarder, car le nombre de participants est limité! Dévorez des livres tout l'été, ça ne fait pas engraisser et c'est enrichissant pour l'esprit!

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS!

Située au 871, chemin des Hauteurs, la bibliothèque vous offre une collection de plus de 17 000 livres

et de 30 revues. Un poste Internet haute vitesse est disponible au coût de 2 \$ l'heure et nous offrons aussi l'environnement Wi-Fi. L'inscription pour les enfants (0-17 ans) est gratuite et il en coûte 5 \$ par année pour les adultes. Bienvenue à tous!

HEURES D'OUVERTURE

Mardi 13 h à 19 h
Mercredi 9 h à 19 h
Jeudi 13 h à 21 h
Vendredi 13 h à 21 h
Samedi 9 h à 14 h

Information : 450.224.4137
reseaubibliolaurentides.qc.ca



Programme de vidange de fosses septiques

Voici la liste des rues qui seront vidangées au courant des prochaines semaines. Veuillez noter que le nom des rues est énuméré par ordre alphabétique et non pas par ordre de date d'exécution de la vidange.

JUILLET 2012

182^e Avenue, 193^e Avenue, 194^e Avenue, 216^e Avenue, 217^e Avenue, 218^e Avenue, 223^e Avenue, 224^e Avenue, 230^e Avenue, 231^e Avenue, 255^e Avenue, 256^e Avenue, 257^e Avenue, 258^e Avenue, 14 Iles, Bourget, Brocard, Cerf, Chaumine, Charles Bonaventura, Grand Pic, Hauteurs, Lac Léonard, Lac Morency, Ombles, Posca, Thibault, Willie Laroche.

AOÛT 2012

37^e Avenue, 38^e Avenue, 81^e Avenue, 88^e Avenue, 85^e Avenue, 89^e Avenue, 90^e Avenue, 91^e Avenue, 92^e Avenue, 93^e Avenue, 94^e Avenue, 104^e Avenue, 201^e Avenue, 202^e Avenue, 205^e Avenue, 209^e Avenue, 213^e Avenue, 217^e Avenue, 218^e Avenue, 219^e Avenue, 220^e Avenue, 14 Iles, Boréale, Brise, Clermont, Colline, Desjardins, Durocher, Falaise, Galet, Guy, Hauteurs, Lac Bleu, Lac Écho, Lecot, Paix, Montagne, Roi, Soleil, Sylvain, Vallon, Villeneuve.

POUR PLUS D'INFORMATION

Consultez le site Internet de la Municipalité au : <http://saint-hippolyte.ca/environnement.php>



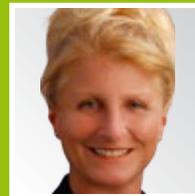
Gilles Beaugard

Finance & Administration,
Communication & Culture
450.563.2505 #507
gbeaugard@saint-hippolyte.ca



Yves Dagenais

Travaux Publics
450.563.2505 #503
ydagenais@saint-hippolyte.ca



Chantal Lachaine

Services communautaires
Loisirs
450.563.2505 #502
clachaine@saint-hippolyte.ca



Denis Lemay

Sécurité publique
450.563.2505 #506
dlemay@saint-hippolyte.ca



Donald Riendeau

Service de l'urbanisme
450.563.2505 #504
driendeau@saint-hippolyte.ca



Philippe Roy

Environnement
450.563.2505 #505
proy@saint-hippolyte.ca

Conseil de ville

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le lundi 6 août, à 19 h 30, à l'Église paroissiale.

■ Sentier Art-Nature

Dès le 18 août, les amateurs d'Art et de plein air pourront profiter du Sentier Art-Nature pour admirer les œuvres réalisées à partir de matériaux nobles, dont le bois et la pierre. En plus de contribuer à l'enrichissement du patrimoine naturel, ce projet novateur initie la préservation et le respect des ressources. En famille ou entre amis, venez vivre cette expérience où l'art *in situ* prend tout son sens. Pour l'inauguration, vous aurez également l'occasion de rencontrer les artistes.

LIEU

Centre de plein air Roger-Cabana
2060, ch. des Hauteurs

INAUGURATION DES CRÉATIONS

18 août à 13 h avec service de navette



Crédit photo : Ghyslaine Binette

■ Montagne-Art

LES 17 AU 18 AOÛT DE 10 H À 17 H

LE 19 AOÛT DE 10 H À 16 H

AU CENTRE ÉDUCATIF ET COMMUNAUTAIRE DES HAUTEURS (CECH) AU 30, RUE BOURGET

L'événement culturel Montagne-Art présentera pour sa 27^e édition, près de 25 artistes provenant de disciplines variées. Sous le thème *de toile et de pierre*, l'artiste invité Jeff Watson est impatient de partager sa passion pour la sculpture. Travaillant depuis de nombreuses années la pierre, elle est devenue pour lui son matériau de prédilection. Il s'inspire de ses formes, de sa couleur et sa texture pour la façonner, la polir, la sabler ou tout simplement la laisser à l'état brut. C'est donc dans une ambiance festive et animée que vous êtes conviés à venir découvrir cet événement où plusieurs nouveautés vous y attendent.



■ Camp de jour Tortilles

Au camp, les thématiques se succèdent. Pour le mois de juillet, il y a la science, l'aventure, les pirates et les arts. Une variété pour satisfaire tous les goûts ! La visite du Nid'Otruche à Saint-Eustache est une première pour le camp, cette nouvelle aventure nous attend au cours des prochains jours. Autre nouveauté : le service de garde est ouvert jusqu'à 18 h cet été, comparativement aux années dernières où tout prenait fin à 17 h 30. Ceci dans le but d'accommoder davantage notre clientèle.



■ Collecte de sang

Le 21 août prochain de 13 h 30 à 19 h 30 aura lieu la Collecte de sang annuelle organisée en partenariat avec Héma-Québec à l'École des Hauteurs. Votre don peut faire toute la différence. Lors de cette journée, soyons solidaires à la cause en donnant, bon sang !

Recrutement de bénévoles : Joignez-vous à notre belle équipe !



■ Cinéma à la belle étoile

Au grand air, venez voir trois films d'animation projetés sur écran géant et profitez de la présence de jeux gonflables. Aussi, une cantine d'appoint sera aménagée sur les lieux pour combler les petites fringales, et ce, à un coût minime. Il suffit d'apporter votre chaise !

PROMOTION POP-CORN !

Un sac gratuit de pop-corn pour les 25 premières personnes* à se présenter en pyjama entre 20 h et 20 h 30 lors d'une projection de film.

*Condition : Être résident

MERCREDI À 20 H

1^{er} août : Le Lorax

8 août : Un monstre à Paris

15 août : Les aventures de Tintin

LIEU DE PROJECTION

Parc Roger-Cabana au 2060, chemin des Hauteurs

En cas de pluie : École des Hauteurs au 30, rue Bourget

■ Fête nationale : mission accomplie !

La météo n'aura pas freiné l'ardeur des 1800 personnes massées au Parc Roger-Cabana pour célébrer dans la joie et la bonne humeur, la fierté d'être Québécois. Cette année, la programmation apportait son lot de nouveautés notamment avec l'ajout d'un tipi artisanal réalisé par des bénévoles, l'insertion d'un numéro de tam-tam et la présence d'un trio enflammé avec le zumba. Le Service de la culture tient à souligner la contribution des Services des travaux publics et de sécurité incendie. Soulignons également le soutien de l'équipe de bénévoles qui, avec ténacité et courage, a contribué à la réussite de l'événement. Bravo à vous tous ! Un merci particulier à notre partenaire principal : Marché Bonichoix de Saint-Hippolyte.



Crédit photo : Valérie Braün

■ Information

Anne-Marie Braün

Directrice de la Culture et des événements spéciaux
ambraun@saint-hippolyte.ca
450.563.2505 # 238

Recommandations générales en présence d'algues bleu-vert

Nous avons connu au cours des dernières années différents épisodes d'algues bleu-vert sur notre territoire et il est toujours possible que ces algues réapparaissent sur l'un de nos plans d'eau au cours de l'été. Il est donc important de vous rappeler les consignes à respecter si vous observez une fleur d'eau d'algues bleu-vert sur votre lac.

POUR L'EAU DE CONSOMMATION

Rappel sur le traitement des eaux de surface

La présence d'algues bleu-vert dans certains plans d'eau est une excellente occasion de rappeler à la population, et tout particulièrement aux riverains, que les eaux de surface doivent avoir subi au moins un traitement de désinfection et, autant que possible, une filtration avant d'être consommée, et cela, indépendamment de la présence ou non de fleur d'eau à proximité d'une prise d'eau.

Système de traitement domestique

Aucun système de traitement domestique n'est officiellement reconnu efficace pour réduire suffisamment les concentrations élevées de toxines qui pourraient être associées à la présence de fleurs d'eau visibles et, surtout, en présence d'écume. Faire bouillir l'eau n'est pas efficace pour éliminer le risque et pourrait même l'aggraver.

Fleur d'eau à proximité d'une prise d'eau

Si une fleur d'eau d'algues bleu-vert se trouve à proximité d'une prise d'eau individuelle :

- Il est recommandé d'éviter d'utiliser l'eau pour la boire, en préparer des breuvages ou des glaçons et pour préparer ou cuire des aliments ;
- L'eau peut être utilisée pour l'hygiène personnelle, faire la lessive et les autres usages domestiques courants, sauf si elle présente une couleur ou une odeur inhabituelle.

Si l'eau provient d'un puits ou d'un aqueduc, l'usage peut l'utiliser normalement, sauf avis contraire, auquel cas, la population sera avisée et l'information sera disponible sur le Portail national d'information gouvernementale.

POUR LES EAUX RÉCRÉATIVES

Éviter le contact direct et prolongé avec la fleur d'eau

Éviter la pratique de la baignade et de toutes autres activités nautiques pouvant occasionner un contact direct et prolongé avec la fleur d'eau visible ou à



proximité de celle-ci, surtout en présence d'écume. Les jeunes enfants méritent une surveillance particulière. Les autres secteurs non atteints du plan d'eau peuvent être utilisés pour la pratique de ces activités.

Un simple contact ponctuel avec l'eau ou des éclaboussures est insuffisant pour présenter un risque d'atteinte à la santé. Un tel contact pourrait tout au plus, et dans de rares cas, occasionner un problème cutané.

Reprise des activités 24 heures après la disparition de la fleur d'eau :

Les activités aquatiques peuvent être reprises dans les secteurs où la fleur d'eau est apparue récemment, 24 heures après sa disparition.

Par contre, dans des situations exceptionnelles, si l'étendue de la fleur d'eau est importante et que celle-ci est demeurée sur place pendant une période de plusieurs jours ou semaines, il serait préférable d'éviter les secteurs pour une période prolongée.

AUTRES RECOMMANDATIONS

Par précaution, il est recommandé d'éviter de consommer les viscères des poissons pêchés dans les plans d'eau sur lesquels on observe une présence de fleurs d'eau. Les animaux domestiques doivent aussi éviter de boire l'eau et s'y baigner.

SIGNALEMENT ET PROCÉDURES

Tout citoyen qui suspecte la présence d'une fleur d'eau est invité à rapporter cette situation sans délai à la direction régionale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), de l'une des façons suivantes :

- En remplissant le formulaire de constat visuel disponible sur le site Internet du MDDEP et en le transmettant par télécopieur ou par courriel à la direction régionale du ministère ;
- En téléphonant à la direction régionale du Ministère et en demandant à parler au responsable du dossier des cyanobactéries au 450.433.2220 ;
- En contactant Urgence-Environnement au 1.866.694.5454.
- Vous pouvez également contacter la Municipalité de Saint-Hippolyte au 450.563.2505 # 257.

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

www.mddep.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/algues.htm

Ministère de la Santé et des Services sociaux

http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?algues_bleu-vert

L'herbe à poux



Au mois de juin



Au mois d'août

L'herbe à poux (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une mauvaise herbe très répandue. Cette plante est annuelle et elle est présente de mai à septembre et disparaît à la fin de l'automne. Son apparence varie d'un mois à l'autre.

EFFETS SUR LA SANTÉ

Au Québec, une personne sur six est perturbée par les allergies provoquées par le pollen de l'herbe à poux. Donc, plus d'un million de Québécois développent des symptômes en respirant le pollen transporté par le vent. Les effets sur la santé sont : le rhume des foins, la conjonctivite, la sinusite, l'asthme.

MOYEN DE CONTRÔLE

Il est important d'arracher ou de tondre les plants d'herbe à poux avant que le pollen soit libéré, soit avant la fin de juillet. De cette façon, le pollen ne sera pas propagé et la santé respiratoire des personnes allergiques sera améliorée.